



En partenariat avec Netino By Webhelp



# BAROMÈTRE 2020

## de la haine en ligne

# BAROMÈTRE 2020

## de la haine en ligne

Résumé.....	2
<b>1 Introduction</b>	
A - Une initiative partenariale Respect Zone – Netino	
B - Cadre de l'enquête	
1) Source du corpus analysé.....	3
2) Limites de l'enquête	
a) Disparités démographiques et sociales des usages des réseaux sociaux.....	4
b) Les risques d'une surévaluation de la haine.....	5
c) Les risques d'une sous-évaluation de la haine	
3) L'hypothèse de la représentativité du discours de haine.....	6
<b>I - Haine en ligne et Covid : ni explosion, ni diminution, tout se transforme</b>	
A - Une relative stabilité de la haine en ligne	
1) Un taux de haine constant entre 2019 et 2020.....	8
2) Une stabilité relative dans la ventilation de la haine par catégories.....	10
B - La haine en ligne : une expression politique ?	
1) Une lecture par enjeux	
a) Présentation de la grille d'analyse.....	12
b) Classement par enjeux : la haine comme vecteur de répression de la « déviance ».....	15
2) Les effets dépolitisants de la Covid-19.....	18
3) Une dépolitisation à nuancer.....	20
<b>II - La haine en 2020 par thématique</b>	
A - Thématique 1 « Insultes et Attaques contre les personnalités » : l'envol de l'agressivité.....	22
B - Thématique 2 « Rapports aux institutions » : les politiques face au désintérêt.....	23
C - Thématique 3 « Démocratie sociale » : la rue, espace de critiques entremêlées.....	24
D - Thématique 4 « Critiques sociales – Inégalités » : riches et pauvres, pas si égaux face à la haine.....	25
E - Thématique 5 « Critique sociale – opposition générationnelle » : le reproche face à la fragilité	
F - Thématique 6 « Critique sociale – solidarité » : une sidération vite dissipée face à la Covid-19.....	26
G - Thématique 7 « Critique environnementale – animaliste » : la contestation sourde et continue de la chasse.....	27
H - Thématique 8 « Criminalités et Terrorismes » : le crime se confine.....	28
I - Thématique 9 « Rapports aux cultes » : les Musulmans premières cibles de la haine	
J - Thématique 10 « Racisme et antisémitisme » : être noir ou arabe, vivre sous discrimination.....	29
K - Thématique 11 « Sexe – Genres – (A)sexualités » : de l'homophobie à la transphobie.....	30
L - Thématique 12 « Inclusion » : roussiéité et grossiéité à protéger.....	31
M - Thématique 13 « Discrimination géographique » : Chine, France, États-Unis triade de la haine en ligne.....	32
Bibliographie .....	34
Annexes	
Baromètre de la haine 2020.....	35

# Résumé

La première édition du baromètre 2020 Respect Zone – Netino by Webhelp repose sur l'analyse de 67 751 commentaires Facebook posés tout au long de l'année sous les publications de grands groupes de presse français.

Le baromètre de la haine en ligne 2020 permet de noter :

Une stabilité du taux de haine annuel qui est de 12,12 % en 2020 contre 12,42 % en 2019.

Les mesures de confinement ont structuré les phases d'expressions haineuses.

Le discours de haine s'est dépolitisé sous l'effet de la Covid-19 pour ne laisser place qu'à une agressivité entre pairs.

Les auteurs du discours de haine ne peuvent être réduits à de simples *haters* en marge de la société. Ils sont des acteurs sociaux engagés dans des combats politiques qu'il ne faut ni ignorer ou minorer.

L'année 2021 risque d'être marquée par des tensions sociales autour de problématiques d'inégalités de moyens face à la maladie et ses effets en termes d'emploi, de rémunérations, de protection sociale.

La confusion est à présent totale entre « terroristes » et « musulmans » dans l'expression haineuse.

## 2020 en dates

Janvier :	Mouvement social contre la réforme des retraites
3 janvier :	Attaque au couteau de Villejuif
18 janvier :	Début de l'affaire Mila
24 janvier :	Confirmation des 3 premiers cas de Covid-19 en France
31 janvier :	Sortie définitive du Royaume-Uni de l'Union européenne
8 mars :	Interdiction des rassemblements publics de plus de 10 personnes
15 mars :	Premier tour des élections municipales
17 mars :	1er Confinement
4 avril :	Attaque au couteau de Romans-sur-Isère (2 morts)
27 avril :	Attaque à la voiture de Colombes (2 blessés)
11 mai :	Déconfinement
25 mai :	Mort de George Floyd (Minneapolis, États-Unis)
2 juin :	Réouverture des bars et des restaurants
12-17 juin :	Affrontements de Dijon
28 juin :	Deuxième tour des élections municipales
2 septembre :	Ouverture du procès des attentats de janvier 2015
8 septembre :	Incendie du camp de Moria
25 septembre :	Attaque au couteau près des anciens locaux de Charlie Hebdo
14 octobre :	Mise en œuvre du couvre-feu de 21h à 6h
16 octobre :	Attentat de Conflans-Sainte-Honorine - Mort de Samuel Paty
29 octobre :	Attaque près de la Basilique de Nice (3 morts)
30 octobre :	2e confinement
14 décembre :	Élection de Joe Biden (États-Unis)
15 décembre :	Sortie du confinement et couvre-feu

# Introduction

## Une initiative partenariale Respect Zone – Netino by Webhelp

La publication de l'édition 2020 du baromètre de la haine en ligne Respect Zone – Netino by Webhelp ouvre la voie à une collaboration soutenue face à la haine en ligne. Netino by Webhelp, entreprise française de modération externalisée, et l'association Respect Zone, membre de l'Observatoire de la haine en ligne auprès du CSA et codirectrice de la Clinique juridique des droits humains numériques avec l'Université Paris-Dauphine, s'associent pour analyser et évaluer le phénomène de la haine en ligne sur l'Internet français.

À la suite de cette première étude, Respect Zone et Netino by Webhelp publieront conjointement et de façon trimestrielle un baromètre de la haine en ligne analysé et commenté.

Cette initiative traduit la conviction partagée par ces deux acteurs qu'aucune action associative, privée ou publique ne peut être engagée en faisant l'économie de la recherche et de la réflexion. La complexité de la question de l'expression en ligne et la régulation de ses excès invitent à ne proposer de préconisations qu'à la suite de telles démarches permettant de mettre à l'épreuve les diverses opinions pouvant être émises sur ce thème qui rythme avec une intensité de plus en plus soutenue le débat public depuis ces derniers mois.

## Cadre de l'enquête

### 1) Source du corpus analysé

Le baromètre 2020 repose sur 67 751 commentaires relevés et catégorisés par Netino by Webhelp.

Chaque message est extrait d'une des pages Facebook d'un groupe de presse écrite, audiovisuelle ou de radio recourant aux services de modération de l'entreprise Netino Webhelp.

Quotidiennement, une dizaine de pages Facebook d'un groupe de presse français est sélectionnée aléatoirement et sur chaque page d'entre elles, une dizaine de commentaires sont extraits. Le baromètre compile ainsi environ 5 500 messages différents par mois.

À la suite de cette phase automatisée de collecte des données, ces dernières sont analysées par des modérateurs humains de Netino by Webhelp sans qu'ils ne connaissent la source précise du commentaire. Ils déterminent au cas par cas le caractère du message (neutre ou haineux) puis, les répartissent en fonction de catégories de discours de haine définies par l'entreprise.

### 2) Limites de l'enquête

Afin de mesurer avec davantage de précisions les apports du baromètre pour une meilleure compréhension du phénomène protéiforme de la haine en ligne, il importe de pointer au préalable les limites de cet outil d'enquête.

#### Disparités démographiques et sociales des usages des réseaux sociaux aucun cas prétendre à une représentation exhaustive des comportements en ligne des internautes en France.

Le rapport à Internet et en particulier aux réseaux sociaux varie en fonction de catégories sociales.

En effet, même si les utilisateurs de Facebook sont évalués au nombre de 28,5 millions, de fortes disparités perdurent entre cohortes. En 2018, l'INSEE<sup>1</sup> notait qu'encore 49 % des 30-44 ans déclaraient ne pas avoir créé de profil ou posté de messages sur les réseaux sociaux.

Le taux d'absentéisme de ce type de plateforme atteint les 67 % pour les 45-59 % et représente une majorité écrasante chez les primo séniors (85 %). « Être sur Facebook » tout en n'étant pas si rare, n'est pas pour autant partagé entièrement parmi la population.

À ce titre, il est essentiel de se rappeler que les « exclus » du débat public sont tout autant exclus de ce type de plateforme. Les personnes non-diplômées, pour qui les compétences d'expression écrite et de lecture représentent un obstacle, sont encore absentes de ces nouveaux espaces publics numériques.

1) Insee, enquête TIC-ménages 2018

## Les risques d'une surévaluation de la haine

Le baromètre de la haine en ligne peut, en outre, provoquer un effet de loupe de l'expression haineuse.

Il faut tout d'abord rappeler la diversité des usages qui sont faits par les utilisateurs de Facebook. Commenter, poster un contenu sur Facebook traduit une pratique proactive de la plateforme qui n'est pas partagée par l'ensemble des utilisateurs.

Analyser la haine en ligne sans prendre en compte cette donnée, qui resterait inscrite au registre des impensées, reviendrait à tirer une analyse de l'adhésion politique d'une population par la lecture des résultats d'une élection sans égard pour l'abstention et les votes blancs ou nuls.

De plus, la pratique du commentaire sur un contenu informationnel publié par un groupe de presse s'inscrit dans une sociabilité politique particulière qui ne peut subsumer en aucun cas la diversité des sociabilités qui prennent place sur de telles plateformes.

Commenter un article de presse en ligne témoigne d'une prise de parole politique en public quand bien même est-elle outrageante, basée sur l'émotion et un registre des affects violents. Paradoxalement, pour autant, commenter un article sur Facebook est une pratique se réalisant sous un contrôle social moindre.

Les « amis » de l'internaute en question, au sein desquels se retrouvent très généralement des groupes de pairs et sa parentèle avec qui il interagit également hors-ligne, sont moins informés d'un commentaire que d'un post. Le second est, en effet, priorisé dans l'algorithme Facebook constituant le fil informationnel personnalisé de chaque utilisateur. Ainsi, alors qu'il a été constaté notamment le rôle des femmes de la parentèle dans la sanction des propos sexistes émis par un membre masculin de leur famille dans un post Facebook contribuant à une meilleure éducation à l'égalité femmes-hommes et à la déconstruction des préjugés, commenter un article de presse se fait à l'insu relatif de ce contrôle.

L'expression haineuse peut ainsi être favorisée tant par le cadre social d'énonciation, une discussion politique basée sur le registre de l'opinion, que par le contexte socio-technique dans lequel il s'inscrit : commenter revient à parler loin des oreilles de ses proches.

## Les risques d'une sous-évaluation de la haine

Au même titre que notre baromètre peut potentiellement avoir un effet grossissant de la haine, il se peut également qu'il n'en offre qu'une vue partielle et partielle.

Tout d'abord, les chiffres ne peuvent être entièrement représentatifs du rapport à la chose publique sur Facebook et à l'information en particulier. Les médias sources de Netino by Webhelp sont des groupes de presse majeurs hexagonaux et disposant des moyens financiers suffisants pour recourir à ce service. Il est donc impossible de savoir, en l'état, quelle différence existe-t-il entre le paysage de la haine en ligne qu'offre ce corpus avec un autre incluant des médias dits « alternatifs », « citoyens » ou encore « conspirationnistes ». « Enfin, il importe de rappeler que le nombre de messages haineux constaté est potentiellement déjà fortement retranché du « chiffre noir » de la modération effectué par la plateforme, c'est-à-dire des messages déjà supprimés et par conséquent également inconnus de Netino by Webhelp. Facebook, qui ne relève sur l'ensemble de son trafic qu'un taux de prévalence oscillant entre 0,11% au 3e trimestre 2020 et 0,08 % au 4e (ce qui signifie que sur un ensemble de 10 000 vues de contenus, 8 vues portent sur des contenus haineux), affirme détecter proactivement - avant tout signalement - 97% des 26,1 millions de contenus haineux - tels que définis par les Standards de la Communauté - supprimés au 4ème trimestre 2020 sur Facebook (ainsi sur 100 contenus haineux supprimés sur Facebook en T4 2020, 97% ont été détectés proactivement par les systèmes de Facebook, avant tout signalement par un utilisateur). »

## L'hypothèse de la représentativité du discours de haine

Le baromètre Respect Zone – Netino by Webhelp, ne pouvant pas prétendre apporter des informations d'une qualité radiographique du phénomène, renseigne néanmoins fidèlement le pouls et la tension de la société française en matière d'expression en ligne. Sans retrancher aucunement dans les limites exposées précédemment, il permet de suivre finement tant les moments de tension ou de polarisation favorisant les expressions de haine comme de relever les évolutions que prennent les différentes expressions de haine en fonction des cibles qu'elles visent. L'analyse, réalisée sur la base des chiffres récoltés au cours de l'enquête, repose ainsi sur l'hypothèse d'une corrélation entre le discours de haine en ligne avec le discours produit en ligne et non « modéré ». La proportion de discours haineux fluctuerait proportionnellement en fonction de la proportion globale de discours exprimés sur une thématique. Les éléments discursifs « modérés » sont des prises de position ou des actes d'expression jugés « haineux » selon les opérateurs car constitutifs, selon eux, d'une infraction pénale ou seulement contraire soit aux conditions d'utilisation de la plateforme soit à la charte de modération de l'entreprise Netino by Webhelp, renseignement sur la teneur des débats qui naissent dans les champs de commentaires des posts Facebook des grands groupes de presse dont les comptes sur cette plateforme de réseau social constituent le terrain d'enquête du baromètre.

33% des non-diplômés déclarent avoir participé à un réseau social au cours de l'année.

CSA-Arcep, Baromètre du numérique 2019 : Enquête sur la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française en 2019.

Bastard Irène, Cardon Dominique, Charbey Raphaël et al., « Facebook, pour quoi faire ? Configurations d'activités et structures relationnelles », Sociologie, 2017/1 (Vol. 8), p. 57-82.

Dominique Pasquier, L'Internet des familles modestes. Enquête dans la France rurale, Paris, Presses des Mines, coll. « Sciences sociales », 2018, 222 p.

# Haine en ligne et Covid : ni explosion, ni diminution, tout se transforme

## Une relative stabilité de la haine en ligne

### 1) Un taux de haine constant entre 2019 et 2020

Le baromètre de la haine en ligne 2020 ne permet pas d'affirmer que l'année 2020 a connu une explosion du taux de haine par rapport à l'année 2019. La pandémie à la Covid-19, n'a pas donné lieu à des sources de conflictualités d'une nouvelle ampleur. Au contraire, si le taux moyen de haine en ligne relevé en 2019 était de 12,46 %, celui mesuré pour 2020 arrive légèrement en-deçà : 12,12 %.

Figure 1. Évolution mensuelle du taux de haine en 2019

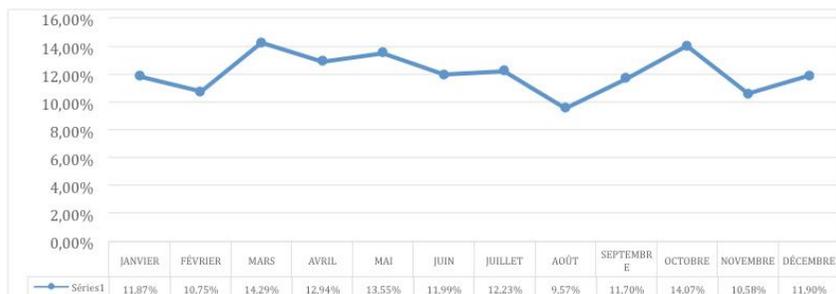
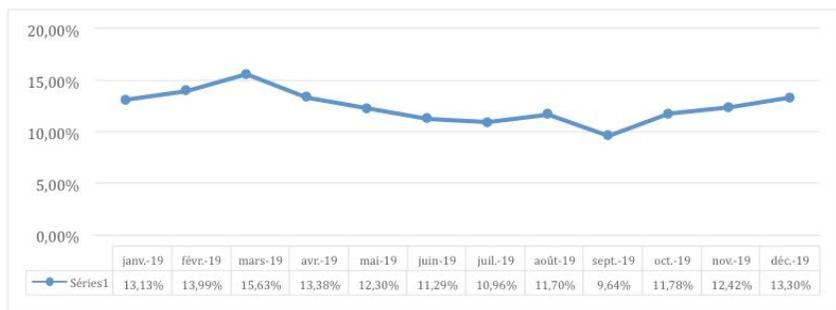


Figure 2. Évolution mensuelle du taux de haine en 2020



Pour autant, si la pandémie au Covid-19 n'a pas produit d'effet catalyseur de la haine en ligne au-delà des taux habituellement constatés, les différentes séquences de fortes périodes épidémiques ont structuré l'expression haineuse au cours de l'année.

Une première séquence, correspondant au premier confinement mis en œuvre de fin mars à fin mai 2020, présente un palier haut du taux de haine en ligne. Ainsi, le mois de mars a été celui le plus haineux de l'année avec 14,29 % d'expressions haineuses mesurées. Il est à rappeler que celui-ci avait cumulé deux sources de tensions fortes : le Covid-19 mais également les élections municipales dont le premier tour s'est déroulé le 15 mars.

Une seconde séquence, correspondant à la période du déconfinement dans la saison estivale, se caractérise par une baisse progressive de la haine. La minimale de l'année est ainsi atteinte en août avec un taux de haine de 9,57 %, de la barre de 10 %.

Les tensions et craintes suscitées par le retour à l'activité économique dans un contexte épidémique préoccupant préfigurant d'un second confinement jugé inéluctable et qui adviendra à la fin du mois d'octobre ont donné lieu à une troisième séquence de reprise soutenue de la haine en ligne jusqu'à atteindre à nouveau les 14,07 % pour le mois d'octobre.

### 2) Une stabilité relative dans la ventilation de la haine par catégories

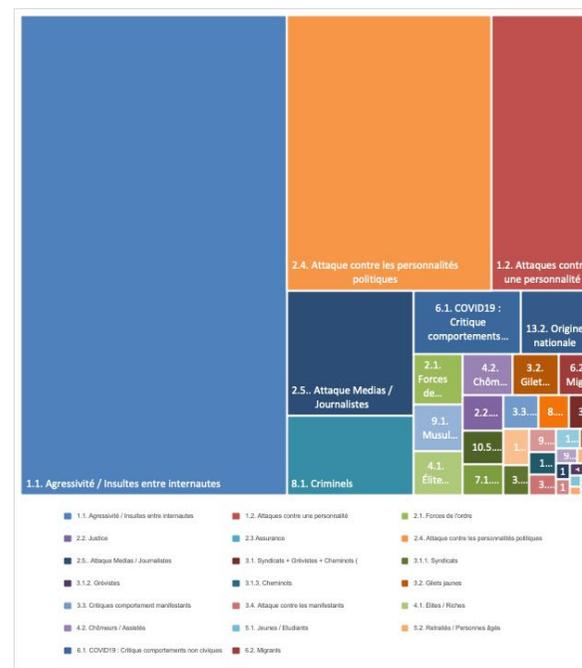


Figure 3. Projection des proportions de catégories de haine – année 2020

Le baromètre 2020 fait apparaître une stabilité dans la ventilation des discours de haine parmi la trentaine de catégories prévues.

De mois en mois et même d'année en année depuis la création du baromètre en 2018, le classement global des catégories de discours de haine ne connaît pas de bouleversement majeur. Le classement de l'année 2020 fait ainsi apparaître dans les 5 premières places les catégories connaissant le plus haut taux d'incidence de mois en mois.

La crise du Covid a néanmoins provoqué la création d'une nouvelle catégorie « Covid-19 – comportements non-civiques » renseignant le nombre de messages « haineux » visant des groupes ou des individus dont les pratiques sont jugées par l'internaute s'exprimant comme dommageables à un esprit civique de responsabilité collective. Cette source nouvelle de tension et d'opposition est parvenue en 6e position alors même que sa mesure n'a commencé qu'en mars.

Figure 4. Classement des dix premières catégories de haine

Classement	Catégories	Nombre d'occurrences
1.	Agressivité - Insultes	4 119
2.	Attaque contre une personnalité politique	1 815
3.	Attaque contre une personnalité	945
4.	Attaque contre les médias - journalistes	514
5.	Attaque contre les criminels	324
6.	Covid-19 – Comportements non-civiques	222
7.	Origines nationales	158
8.	Forces de l'ordre	81
9.	Musulmans	75
10.	Élites / riches	71

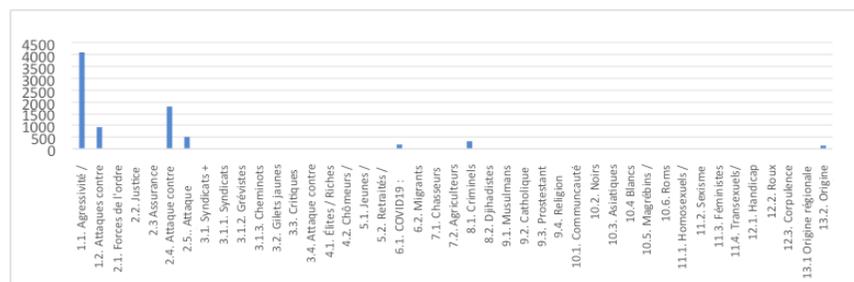


Figure 5. Nombre d'occurrences par catégorie de haine

## La haine en ligne : une expression politique ?

### 1) Une lecture par enjeux

Présentation de la grille d'analyse. Afin d'offrir une plus grande lisibilité aux différents chiffres récoltés par catégories, l'analyse a conduit à regrouper celles-ci en fonction de grands enjeux. Cette grille, constituée a posteriori de la récolte des données, permet de mettre en lumière les différentes dynamiques qui ont été à l'œuvre en 2020.

Elle suscite néanmoins une interrogation nécessaire sur sa constitution et sur les enjeux qu'elle prétend mettre en lumière en définissant, depuis les catégories de qualifications des méta catégories d'analyse. Les interrogations qu'elle suscite, les critiques dont elle peut et doit faire l'objet permettent de rappeler l'urgence d'une uniformisation des taxinomies de la haine en ligne qui est aujourd'hui aussi diversifiée qu'il existe d'acteurs impliqués dans la mesure et l'analyse du phénomène de la haine en ligne.

Figure 6. Grille de classification des discours de haine

<p><b>1. Incivilités - Pairs &amp; People</b></p> <p>1.1. Agressivité / Insultes entre internautes</p> <p>1.2. Attaques contre une personnalité</p>	<p>3.1.2. Grévistes</p> <p>3.1.3. Cheminots</p> <p>3.2. Gilets jaunes</p> <p>3.3. Critiques comportements manifestants</p> <p>3.4. Attaque contre les manifestants</p>
<p><b>2. Rapports aux Institutions</b></p> <p>2.1. Forces de l'ordre</p> <p>2.2. Justice</p> <p>2.3 Assurance</p> <p>2.4. Attaque contre les personnalités politiques</p> <p>2.5. Attaque Medias / Journalistes</p>	<p><b>4. Critique sociale - Inégalités</b></p> <p>4.1. Élites / Riches</p> <p>4.2. Chômeurs / Assistés</p>
<p><b>3. Démocratie sociale - Conditions de travail</b></p> <p>3. Démocratie sociale - Conditions de travail</p> <p>3.1. Syndicats + Grévistes + Cheminots</p> <p>3.1.1. Syndicats</p>	<p><b>5. Critique sociale - Opposition génération</b></p> <p>5.1. Jeunes / Étudiants</p> <p>5.2. Retraités / Personnes âgées</p>
<p><b>6.1. COVID19 : Critiques comportements non civiques</b></p> <p>6.2. Migrants</p>	<p><b>6. Critique sociale - Solidarités</b></p>
<p><b>7. Critique environnementale/animaliste</b></p> <p>7.1. Chasseurs</p> <p>7.2. Agriculteurs</p>	<p>10.3. Asiatiques</p> <p>10.4 Blancs</p> <p>10.5. Magrébins / Arabes</p> <p>10.6. Roms</p>
<p><b>8. Terrorismes - Actions violentes - Criminalités</b></p> <p>8.1. Criminels</p> <p>8.2. Djihadistes</p>	<p><b>11. Sexe - Genres - (A)Sexualités</b></p> <p>11.1. Homosexuels / Bisexuels</p> <p>11.2. Sexisme</p> <p>11.3. Féministes</p> <p>11.4. Transexuels/Transgenres</p>
<p><b>9. Rapport aux cultes</b></p> <p>9.1. Musulmans</p> <p>9.2. Catholique</p> <p>9.3. Protestant</p> <p>9.4. Religion confession juive</p>	<p><b>12. Inclusion</b></p> <p>12.1. Handicaps mentaux</p> <p>12.2. Roux</p> <p>12.3. Corpulence physique</p>
<p><b>10. Racisme et antisémitisme</b></p> <p>10.1. Communauté juive</p> <p>10.2. Noirs</p>	<p><b>13. Discrimination géographie</b></p> <p>13.1 Origine régionale</p> <p>13.2. Origine nationale</p>

La constitution de cette grille a ainsi permis de mettre en lumière la porosité existante entre les différentes catégories.

Par exemple, le traitement de l'antisémitisme a été scindé entre les discours de haine visant la religion comme concept, « religion confession juive » et ceux dont les discours de haine visent une « communauté juive » réelle ou supposée ainsi que ses membres. Bien que ces deux catégories permettent de témoigner d'un même phénomène, le rapport au judaïsme et aux juifs, le choix a été néanmoins fait de reconduire la distinction entre les discours haineux visant un concept, une idéologie, un corpus d'idées de discours haineux discriminant des individus pour leurs caractéristiques réelles ou supposées, que les expressions haineuses tendent à essentialiser. Ainsi, les discours haineux visant les « juifs » ou « la communauté juive » ont été intégrés à l'enjeu thématique « 10. Racismes et antisémitisme » alors que les critiques du Judaïsme comme religion (« religion communauté juive ») ont été introduites comme l'une des catégories renseignant sur l'enjeu thématique « 9. Rapports aux cultes » aux côtés des discours haineux visant l'Islam, le Catholicisme et le Protestantisme. Pour autant, le lecteur attentif notera que les catégories actuelles de cette thématique n°9 maintiennent une certaine ambivalence quant aux autres cultes et communautés de croyants, réels ou supposés.

La catégorie « féministe » a, dans le même esprit, soulevé quelques interrogations. Les discours haineux visant les « féministes » sont intégrés dans la grille d'analyse proposée à la thématique « 11. Sexe – Genres – (A) sexualités » en rejoignant ainsi les catégories « Homosexuels/Bisexuels » ou « Sexisme ». Comment déterminer qu'un discours antiféministe « haineux » est sexiste ou seulement antiféministe ? La catégorie « féministes » doit-elle uniquement réunir les oppositions violentes « haineuses » contre ce courant d'idées et de mobilisation sociale ? Auquel cas, la constitution de cette thématique 11. est-elle pertinente ? Sans aucun doute, cette thématique comme l'ensemble des 12 autres constituant la grille sont perfectibles. En l'état, la thématique 11 prétend représenter les discours haineux ayant trait aux questions d'émancipation et d'égalité de sexe et de genre et de libre disposition de son corps en matière de sexualité et/ou d'identification de genre.

Ces ambivalences nous invitent à corriger ces limites pour les prochaines éditions du baromètre. Une attention particulière sera ainsi prêtée à améliorer les différentes catégories de classification notamment en approfondissant et explicitant les définitions sous-tendant leur création. Néanmoins, même si ces limites invitent à une exploitation précautionneuse de ces données, reconnaître leur existence en les exprimant autorise à exploiter cette grille pour offrir une meilleure lisibilité des fluctuations de la haine en ligne en 2020.

## Classement par enjeux : la haine comme vecteur de répression de la « déviance »



Figure 7. Projection des proportions des enjeux de haine en ligne

La projection par enjeux éclaire les principales sources de conflictualités animant la conversation publique en ligne. Les discours de haine tendent ainsi à prendre principalement pour cibles les individus remettant en cause certaines conceptions et normes sociales selon leurs émetteurs.

En analysant ce graphique dans le respect de l'hypothèse initiale d'une représentativité par le discours de haine relevé de la teneur globale des commentaires postés, les individus postant ces contenus *hater* ne doivent pas être disqualifiés comme de simples « haters » se comportant en ligne comme des êtres asociaux que seules les ressources de la psychologie permettraient de comprendre. Dans la lecture qui est celle du baromètre, ces commentaires haineux sont considérés comme un passage à l'expression d'une critique, au *voice* soit l'interpellation par ces auteurs de commentaires envers un système ou des individus qu'ils estiment contrevenir à la norme. Plus simplement, sans oublier le caractère haineux du commentaire modéré, celui-ci doit également être interprété comme signifiant un « rappel à l'ordre » émis par une personne envers un groupe ou un individu dont elle estime qu'il contrevient à une norme sociale ou à l'un de ses attendus.

Classement	Enjeu thématique	Occurrences
1	Incivilités – Pairs & People	5 064 – 61,69 %
2	Rapports aux institutions	2 458 – 29,94 %
3	Criminalités, actions violentes, terrorismes	358 – 4,36 %

La principale thématique de haine constatée est ainsi celle ayant trait aux rapports entre pairs et aux personnalités publiques. Celles-ci sont distinguées des personnalités politiques ou des journalistes ou de tout autre individu dont la notoriété peut être due à son appartenance ou affiliation à un corps constitué, par exemple un membre des forces de l'ordre. Cette thématique occupe de loin la première place en compilant 61,69 % des discours haineux relevés dans l'échantillon du baromètre 2020.

Les internautes exprimant ainsi ces contenus haineux émettent une critique soit envers leurs pairs, d'autres quidam qui selon eux contreviendraient à la conception qu'ils se font de la vie en société, ou envers des personnalités publiques connues, commises par des personnes qui ne représentent qu'elles-mêmes et qui ne doivent leur statut particulier qu'au mystère de l'accès à la notoriété dont les voies sont aussi diverses que surprenantes.

Cette thématique compile ainsi des discours de haine trahissant des rappels à l'ordre, des sanctions face à des transgressions que des personnes que les locuteurs peuvent estimer comme relativement semblables à eux-mêmes, et devant se conformer aux mêmes codes sociaux qu'eux.

L'arrivée en troisième position de la thématique de la criminalité et du terrorisme permet de conforter cette analyse. Dans cet ensemble (étudié en détail plus loin), les discours visant les « criminels » sont très largement prépondérants. La critique violente, haineuse, appelant bien souvent à la violence physique contre celui ou celle qui est présumé coupable de la commission d'un fait illégal s'inscrit dans cette même démarche de critique, de rappel à l'ordre de ceux perçus comme déviant.

Le discours de haine peut ainsi être lu comme un processus d'étiquetage de certains jugeant les comportements de leurs semblables.

Le *hater* n'est donc pas cet être en rupture avec la société, n'en maîtrisant pas les codes voire se faisant le promoteur d'une violence nihiliste confinante à une barbarie fantasmagorique mais bien au contraire un acteur social entier impliqué dans la vie sociale. Une étude plus ample permettrait de vérifier d'ailleurs si ces différents *haters* ne doivent pas être davantage perçus comme des entrepreneurs de morale, c'est-à-dire des promoteurs ou défenseurs d'une ou plusieurs normes sociales.

## 2) Les effets dépolitisants de la Covid-19

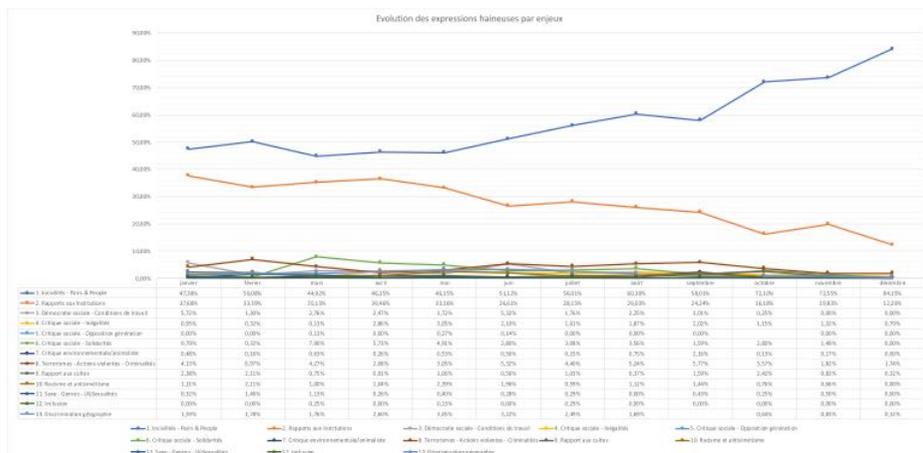


Figure 8. Évolution du taux de haine par enjeu thématiques

L'effet le plus notable de la Covid-19 est néanmoins le rôle de transformation du type de discours haineux produit au cours de la période et à niveau relativement constant.

Les deux premières thématiques, « Incivilités, pairs et people » et « Rappports aux institutions » évoluent en miroir et dans une certaine proximité de janvier à avril. Le taux de haine envers les pairs est déjà supérieur d'une quinzaine de points environ au taux de haine envers les institutions ou leurs représentants. À partir d'avril, les deux courbes se séparent et continuent d'évoluer en miroir. L'écart se creuse de manière significative tout au long de l'année jusqu'à ce que 72 points les séparent au mois de décembre. Le taux de violences entre pairs représente 84,15 % du discours haineux mesuré à cette époque et celui du rapport aux institutions plus que 12,20 %.

Ce décrochage massif du rapport au politique, au jeu politique plus spécifiquement, interroge nécessairement. La haine apparaît comme se dépolitisant drastiquement depuis le début de la pandémie. Plusieurs hypothèses peuvent être tirées :

- . En période de crise, les institutions et leurs représentants font moins l'objet de critiques dès lors que l'État est amené à remplir une mission de « protection ». Sa légitimité et ceux qui y participent ne sont plus remis en question compte tenu de la période.

- . Le trouble provoqué par la pandémie au Covid-19 entraîne un désintérêt de l'action collective et de la vie en société. Les préoccupations se détournent des problématiques du jeu politique partisan au profit d'une attention plus grande prêtée à son intérêt personnel sans rechercher de principes d'équivalences partagées avec les autres.

Dans les deux cas, « l'agressivité » qui ne trouve plus à s'exprimer, à être performée dans le registre normé et usuel de la critique des institutions publiques et de ses représentants, se réoriente vers « l'Autre », un autre dépolitisé, pris en dehors de toute conceptualisation idéologique clairement affirmée si ce n'est qu'il représente celui qui n'est pas soi, celui qui potentiellement peut contaminer, celui qui peut freiner la reprise économique du pays, celui dont le corps et /ou l'esprit peuvent faire obstacle à la vie d'avant ou à accéder à la vie d'après de la Covid-19.

Le recul important de l'enjeu « rapports aux institutions » dans le baromètre de la haine en ligne n'est donc en aucun cas un signe de réjouissance permettant d'annoncer le début d'un nouveau débat public à l'esprit civique plus affirmé et une acceptation plus grande des capacités régulatrices des institutions. Son effacement ne fait que mettre en avant sa centralité. Il permet de noter plus largement une dégradation de la vie démocratique et du débat démocratique du fait des mesures adoptées afin de limiter la propagation de la Covid-19.

Celles-ci, si elles sont nécessaires d'un point de vue sanitaire, attentent fortement aux possibilités d'expression politique. L'augmentation en réaction à ce recul de la haine entre pairs, des propos agressifs entre internautes, démontrent que l'absence de critique politique ne peut en aucun cas être assimilée à l'expression d'une union ou de convergences d'opinions de la population dans une certaine concorde.

La pandémie nourrit ainsi un processus de dérépérisation politique à l'œuvre depuis de nombreuses années réduisant de plus en plus la prise aux vents des discours politiques classiques. L'opposition existe mais elle ne parvient pas encore à trouver une structuration axiologique pertinente aux yeux des acteurs.

### 3) Une dépolitisation à nuancer

L'évolution globale des deux thématiques fortes ne doit pas obstruer l'analyse des dynamiques à l'œuvre dans les thématiques qui, compte tenu de leurs poids, peuvent être qualifiées de secondaires dans le cadre ce baromètre. En leur prêtant une attention particulière, il est encore plus notable que la dépolitisation à l'œuvre doit bien être entendue dans une acception étroite, c'est-à-dire comme ne concernant que ce qui a trait au jeu politique large. L'évolution de ces thématiques de second plan dénote une attention particulière aux questions de vie en collectivité et à l'organisation de celles-ci. Ces thématiques, qui ne représentent jamais qu'entre 0 et 8 % du baromètre permettent d'éclairer sur la typologie des sources de tensions et de conflictualités qui seront au cœur du débat public en 2021.

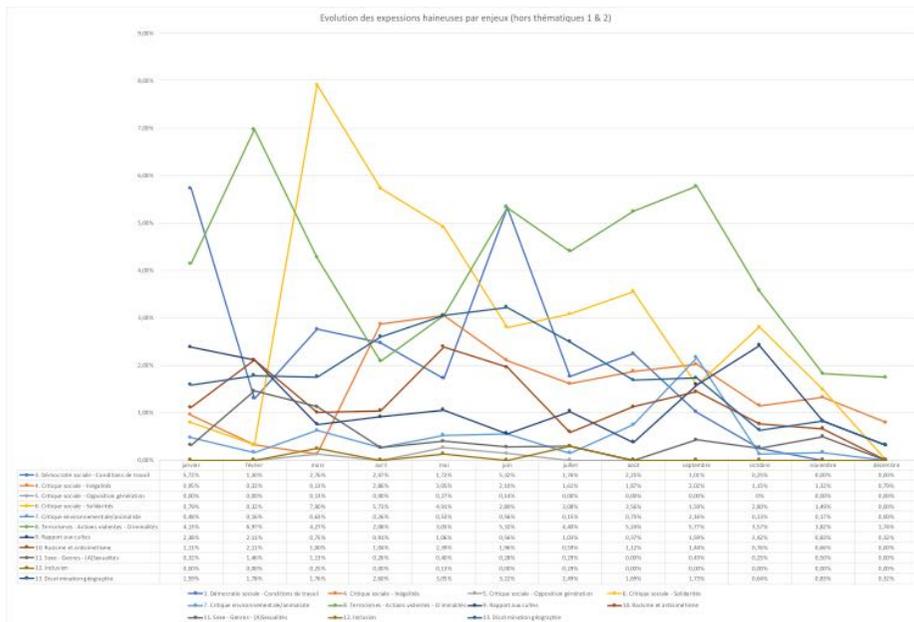


Figure 9. Evolution du taux de haine par enjeu thématique hors 1. et 2.

Ce graphique permet de tirer trois premiers constats en matière sociale et un signal d'alerte sur la place de l'Islam et des musulmans en France.

Tout d'abord, les mesures restrictives sanitaires obstruent une expression haineuse forte visant les manifestants ou tous ceux qui, dans la rue, portent des exigences d'égalité sociale que ce soit dans le cadre du droit du travail ou dans la dénonciation du racisme prévalant dans la société française et des violences policières. Le premier thème a mobilisé jusqu'en mars dans le cadre d'un large conflit social entourant le débat sur une nouvelle réforme des retraites proposée par le Gouvernement et le deuxième est venu succéder et accompagner la reprise du premier durant l'été. Comme le laisse voir l'évolution de la courbe, dès que les mesures de confinement sont levées, cet enjeu regagne en intensité.

Ensuite, les discours haineux se concentrent majoritairement autour de la problématique de la lutte contre la pandémie au Covid-19. L'enjeu « critique sociale – solidarités » atteint les 6,78 % de représentativité au mois de mars du fait de l'augmentation significative de la catégorie pointant les discours haineux visant les personnes ne respectant pas les consignes et les restrictions sanitaires adoptées dans le cadre de la lutte contre le virus.

Un autre type de critique sociale dénonçant les inégalités se fait davantage entendre depuis avril. La thématique jusque-là reléguée à néant représente 2,86 % du discours haineux mesuré en avril et depuis diminue progressivement tout en restant notable. Ainsi, au-delà d'une importance continue du discours haineux à l'encontre des criminels et des terroristes, les fluctuations des thématiques de second ordre indiquent une potentielle reprise des conflictualités sociales fortes principalement basées sur une justice sociale en matière de conditions d'emploi, de rémunération et de protection face à la maladie.

Enfin, il est important de signaler que l'attentat contre Samuel Paty survenu le 16 octobre 2020 n'a pas conduit à une augmentation des discours haineux visant les terroristes ou les criminels mais à augmentation des discours haineux visant les musulmans en général. La thématique « rapports aux cultes » continue son augmentation du fait de l'importance de plus en plus significative que prend la catégorie « musulmans » alors que les discours haineux dénonçant les actes de terrorismes et de criminalités continuent de baisser. Cette modalité d'expression doit alerter.

## La haine en 2020 par thématique

### Thématique 1 « Insultes et Attaques contre les personnalités » : l'envol de l'agressivité

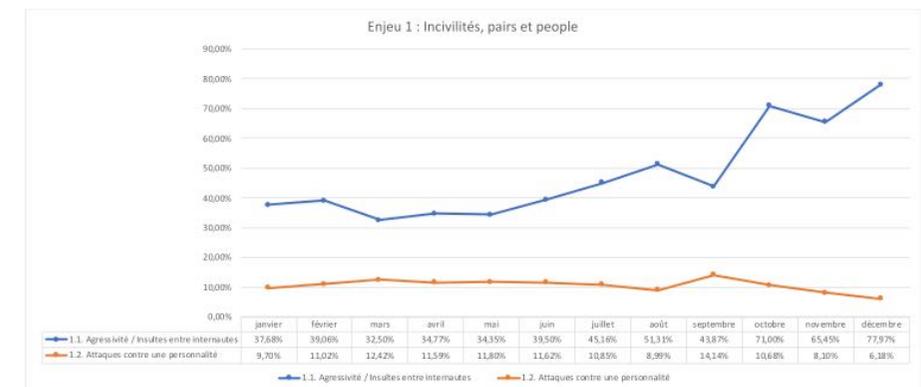


Figure 10. Taux de haine par catégorie de l'enjeu thématique 1

Comme présenté plus haut, la haine en ligne en 2020 a principalement pris la forme d'une expression d'agressivité entre pairs. Les rapports interpairs en ligne ont concentré les occasions de performer un comportement haineux alors que les attaques contre les personnalités, des pairs tout à la fois « comme nous » et si différents sans que l'on parvienne toujours à justifier cette asymétrie de la position sociale, ont connu une relative stabilité. Seul le mois de septembre est marqué par une baisse du taux d'agressivité (environ - 6 points) accompagnée d'une hausse de près de 5 points du taux d'attaques contre les personnalités publiques.

## Thématique 2 « Rapports aux institutions » : les politiques face au désintérêt

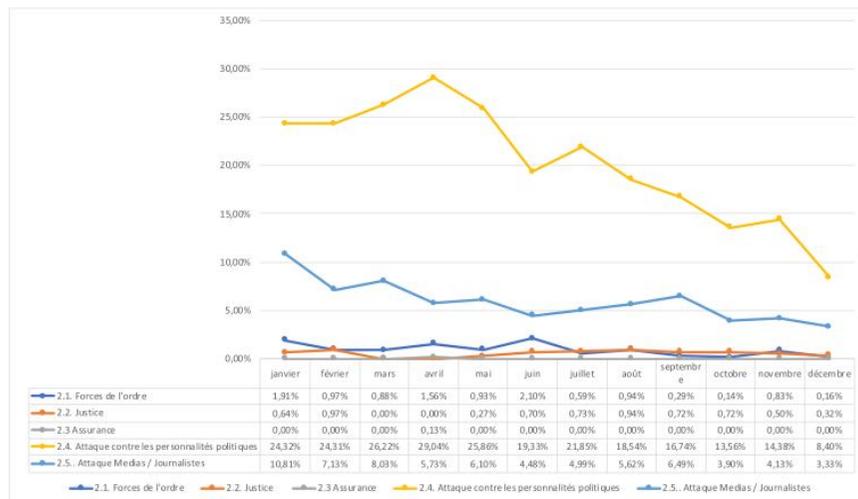


Figure 12. Taux de haine par catégorie de l'enjeu thématique 3

La rue n'a pas été occupée pour les mêmes raisons tout au long de l'année.

Au conflit social entourant la réforme des retraites de janvier et dont la haine critique a été relativement faible (2,54 %) a succédé en juin une forte poussée haineuse à l'encontre des manifestants du mois de juin (5,32 %). Il est en revanche impossible en l'état des données disponibles de distinguer si ces critiques ont visé le comportement de personnes se réunissant malgré les précautions nécessaires de la Covid-19 ou si ces attaques entendaient dénoncer une violence réelle ou fantasmée des manifestants.

## Thématique 4 « Critiques sociales – Inégalités » : riches et pauvres pas si égaux face à la haine

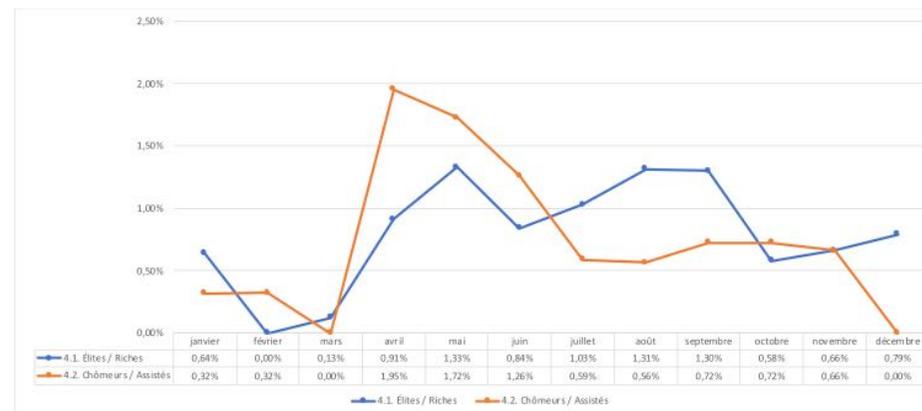


Figure 13. Taux de haine par catégorie de l'enjeu thématique 4

La thématique des inégalités occupera certainement une place relativement importante en 2021.

La crise de la Covid-19 a immédiatement provoqué une réaction de défense trahissant une peur du déclassement gagnant l'expression de haine. Si les discours de haine visant les « riches » et les « pauvres » augmentent tous les deux entre mars et avril, lors du premier confinement, c'est la dénonciation de la pauvreté, en effet, qui connaît la progression la plus importante (+1,96 point).

Néanmoins, la critique sociale des inégalités semble se réorienter progressivement vers une dénonciation des plus « riches » une fois le choc sidérant de la Covid-19 s'estompant. Ainsi, alors qu'en décembre la dénonciation des plus pauvres a à nouveau disparu, le discours de haine visant les plus riches demeure notable à 0,79 % et semble s'inscrire durablement en tendance de fond.

## E - Thématique 5 « Critique sociale – opposition générationnelle » : le reproche face à la fragilité

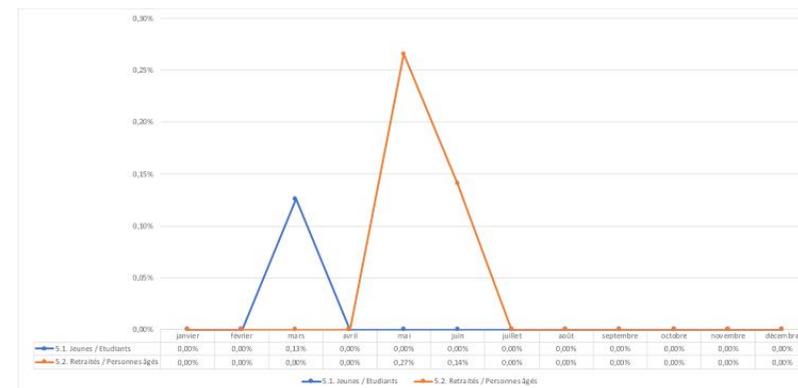


Figure 14. Taux de haine par catégorie de l'enjeu thématique 5

Si l'opposition entre richesse et pauvreté semble redevenir une clé de compréhension de la structuration de la haine en ligne pour 2021, les chiffres 2020 ne permettent pas de prêter la même importance à l'opposition générationnelle.

Le pic de haine de cette thématique a été atteint en mai en frôlant la barre des 0,20 % de discours de haineux.

L'échantillon du baromètre 2020 ne permet pas d'éclairer plus amplement les potentielles oppositions générationnelles dans la haine en ligne.

### Thématique 6 « Critique sociale – solidarité » une sidération vite dissipée face à la Covid-19

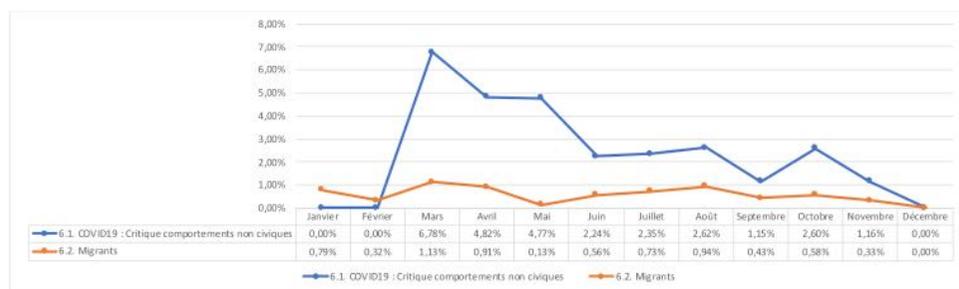


Figure 15. Taux de haine par catégorie de l'enjeu thématique 6

L'analyse de la thématique consacrée aux solidarités démontre une résilience certaine face à la Covid-19. L'inédit de la situation a créé un appel à la responsabilité collective pouvant donner lieu à une expression haineuse particulièrement forte en mars (6,78 %). Très rapidement, la nouvelle situation semble être mieux appréhendée et la peur, repoussée. Tant et si bien que l'annonce du second confinement, due à une augmentation soutenue et notable de la circulation du virus Sars-Cov-2, ne provoque qu'une très légère reprise du discours haineux dénonçant les comportements non civiques face à la pandémie ne dépassant que de 0,1 point la barre des 2,5 % des discours haineux pour l'ensemble du mois concerné.

### Thématique 7 « Critique environnementale – animaliste » : la contestation sourde et continue de la chasse

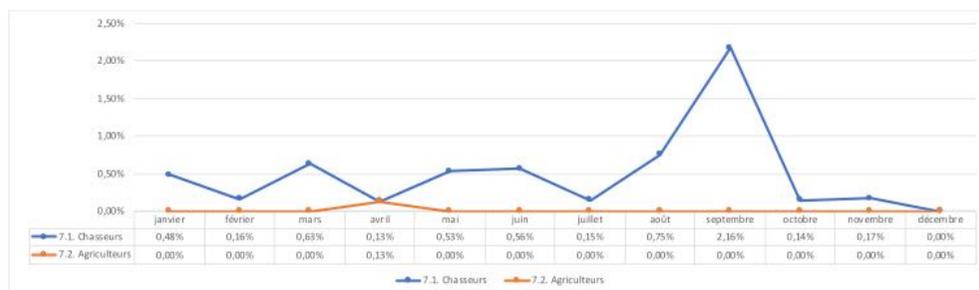


Figure 16. Taux de haine par catégorie de l'enjeu thématique 7

Le baromètre 2020 de la haine en ligne permet de noter une contestation aussi sourde que continue de la pratique de la chasse. L'absence quasi-totale de discours haineux visant les agriculteurs tout au long de l'année indique relativement clairement que le discours de haine et la critique qui le sous-tend ne visent que strictement les pratiques de chasse. Les activités agricoles, le monde rural et l'imaginaire de la ruralité ne sont donc aucunement assimilés à la pratique de la chasse.

### Thématique 8 « Criminalités et Terrorismes » : le crime se confine

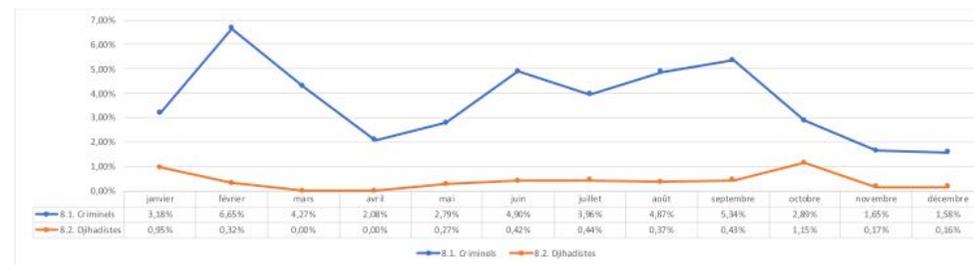


Figure 17. Taux de haine par catégorie de l'enjeu thématique 8

La dénonciation haineuse de la déviance violente ou du moins criminelle en 2020 dénote un intérêt fluctuant pour le crime en fonction des confinements et une relative lassitude vis-à-vis du terrorisme notamment islamique alors que deux attentats ont été commis cette année en France au moment même où se tenait le jugement des attentats de janvier 2015 ayant visé la rédaction de Charlie Hebdo et l'Hyper-cacher de la Porte de Vincennes. Pour autant, comme nous l'écrivions plus tôt, cette insensibilité de la haine face au terrorisme n'est pas une marque de résilience puisqu'en réaction à des attentats, la haine tend à prendre pour cible les « musulmans » et à créer un rapport d'équivalence et d'ambivalence entre « musulmans » et « terroristes ».

### Thématique 9 « Rapports aux cultes » : les musulmans premières cibles de la haine

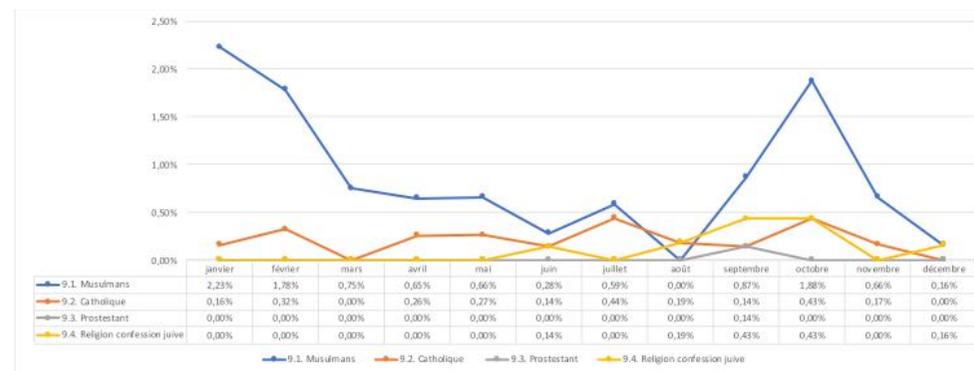


Figure 18. Taux de haine par catégorie de l'enjeu thématique 9

Le discours de haine visant les musulmans est d'autant plus inquiétant qu'il trahit une confusion entre musulman et terroriste. Le « pas de raccourcis » autant rappelé que moqué ne trouve plus aucun écho. En septembre et octobre, deux mois marqués par le procès des attentats de janvier 2015, l'attaque au couteau à proximité des anciens locaux de Charlie Hebdo et l'assassinat de Samuel Paty, les discours de haine antimusulmans ont connu des augmentations soutenues et notables.

Quand bien même le taux de discours de haine visant les musulmans n'a représenté que 1,86 % du discours haineux du mois d'octobre 2020, la forte réaction de cette catégorie dans la foulée d'un attentat en comparaison avec l'atonie de celle renseignant les attaques contre les djihadistes interpelle fortement et incite à une attention particulière.

### Thématique 10 « Racisme et antisémitisme » : être noir ou arabe, vivre sous discrimination

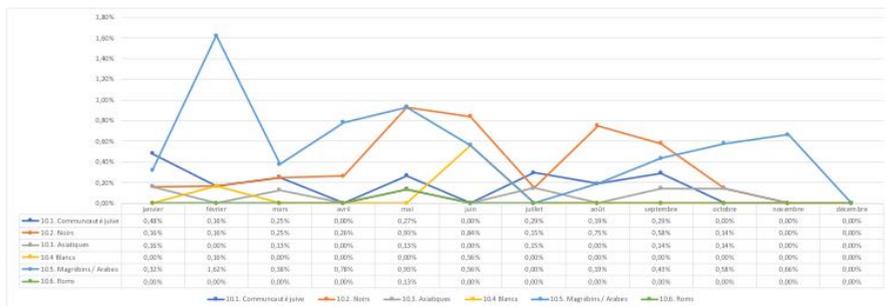


Figure 19. Taux de haine par catégorie de l'enjeu thématique 10

À bien des égards, le baromètre de la haine en ligne n'est peut-être pas l'instrument le plus adapté pour évaluer le taux de discours haineux racistes tant les données collectées sont potentiellement retranchées du « chiffre noir » de la modération, c'est-à-dire de tous les commentaires supprimés automatiquement par la plateforme Facebook par détection automatique de certains mots-clés.

Pour autant, deux constats bien connus par les spécialistes de la lutte contre les discriminations et les personnes concernées semblent être vérifiés et dénotant une certaine intersectionnalité de certaines cibles de discours de haine :

- Les périodes de hausse du racisme anti-arabes correspondent à des périodes de hausse de la haine anti-musulmans.
- Les périodes de hausse du racisme anti-noirs s'inscrivent dans les périodes de hausse du discours de haine anti-migrants.

### Thématique 11 « Sexe – Genres – (A)sexualités » : de l'homophobie à la transphobie

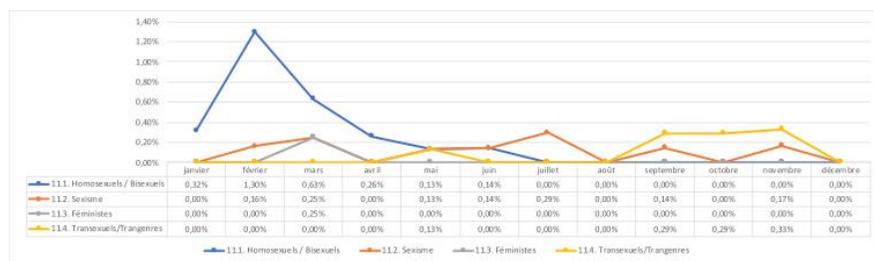


Figure 20. Taux de haine par catégorie de l'enjeu thématique 11

La dénonciation des pratiques sexuelles ou des orientations de genre d'autrui semblent de moins en moins importantes et être passées au second plan sous l'effet de la Covid. Il est notable par ailleurs que l'expression haineuse suit les évolutions des nouveaux combats pour l'égalité et l'émancipation.

Le taux de haine homophobe classique relativement fort en février (1,30 %) peut par ailleurs s'expliquer par des réactions à l'annonce du président sénégalais Macky Sall de maintenir « l'interdiction de l'homosexualité » dans son État lors d'une visite du Premier ministre canadien. Ce discours de haine semblent être de moins en moins importants et par la suite disparaître pour laisser place à partir de septembre à des commentaires transphobes et anti-féministes.

### Thématique 12 « Inclusion » : roussieité et grossieité à protéger

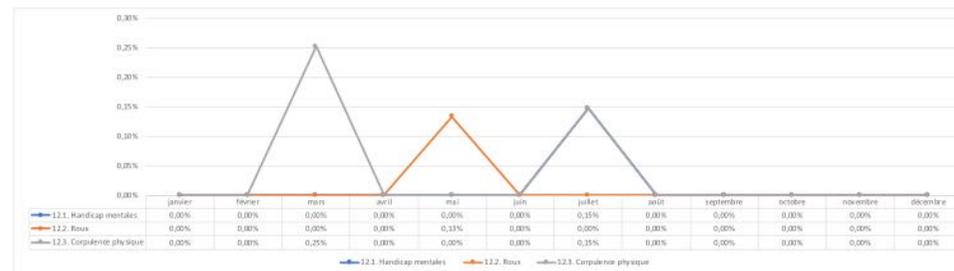


Figure 21. Taux de haine par catégorie de l'enjeu thématique 12

Les discriminations relevant d'un certain rapport à la corporéité, si elles demeurent relativement faibles (0,25 % du discours de haine par mois tout au plus) n'en sont pas moins sources d'étonnement : des personnes présentées comme « rousses » et d'autres discriminées comme « grosses » font l'objet de propos haineux sur internet.

Le discours de haine semble ainsi nous permettre d'approcher la complexe hybridité de notre modernité tiraillée entre par une réactivation d'un imaginaire lointain et ancien de la sorcellerie et par une quête postmoderne continue à la « réussite de soi » requérant de créer une nouvelle catégorie de dominés, les gros, coupables de ne pas parvenir à « se réaliser », à réaliser leur « projet de vie ».

### Thématique 13 « Discrimination géographique » : Chine, France, États-Unis triade de la haine en ligne

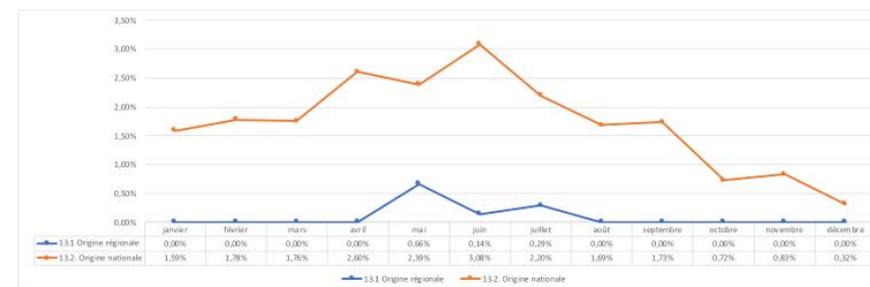


Figure 22. Taux de haine par catégorie de l'enjeu thématique 13

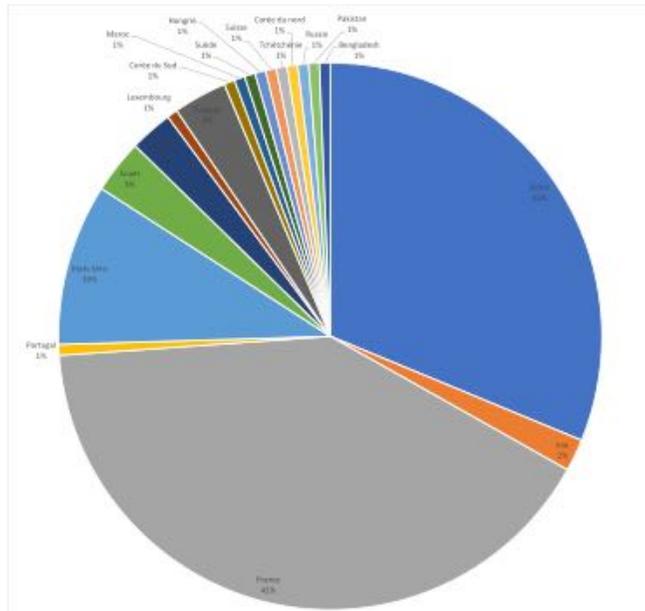


Figure 23. Représentation des pays visés par les discours de haine de la catégorie « origine nationale »

Les discours de haine visant un État ont suivi, bien entendu, la couverture médiatique de l'actualité internationale. Une analyse lexicométrique des verbatims concernés par cette catégorie permettra d'affiner l'analyse du discours de haine discriminant par les origines nationales.

## Conclusion

L'étude de la haine en ligne en 2020 informe sur une nouvelle approche du mal-être global de la société face à la Covid-19. Bien qu'une résilience certaine du tissu social ait pu être notée, celle-ci ne doit pas cacher l'augmentation des violences verbales entre pairs au détriment d'un discours haineux visant les institutions et ses pairs.

Plus largement, les différentes thématiques de haine observées démontrent une certaine attache des personnes s'impliquant dans les discours haineux aux confins droitiers du paysage politique. A l'exception notable du discours haineux dénonçant des inégalités économiques, le baromètre confirme ce que la recherche et les acteurs de terrain connaissent depuis longtemps : la haine en ligne demeure, très largement, un moyen d'action employé par des personnes adhérant à une vision politique réactionnaire.

A l'aune de ces interprétations, le taux de haine à 12,12% paraît encore bien trop haut en ce qu'il trahit des forces d'intolérance à l'œuvre dans notre société.

Aussi, Respect Zone rappelle avec force l'urgence d'une action publique de prévention et d'éducation volontariste et efficace face à la haine en ligne afin de fortifier notre débat public.

Pour suivre l'évolution de la haine en ligne à venir, nous vous invitons à suivre les publications trimestrielles des baromètres de la haine en ligne Respect Zone et Netino by Webhelp.

